

## PROCES-VERBAL SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021



Le dix juin deux mil vingt-et-un, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal de la Ville de ROCROI, à la salle de Nevers (en raison des mesures sanitaires liées au covid-19), dûment convoqué par courrier individuel en date du quatre juin deux mil vingt-et-un, sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

### Présents : 15

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

**BINET Denis, FAUVARQUE Brice, BENTZ Sylviane, BOQUET Bruno, GABRIEL Joël, ABDESSALEM Danielle, ARTISSON Damien, BOUQUIGNAUD Charles, DURBECQ Damien, DURBECQ Muriel, FAGIS Lysian, LONGCHAMP Corinne, MAIRY Nathalie, PEYTHIEU Véronique, PIERRON Guillaume**

### Absents excusés : 4

**Mmes DA SILVA Jacinthe, GALLET Candy, LEBLANC Karine, et M. LALLEMENT Eddy**

### Procurations(s) : 3

**Jacinthe DA SILVA à Denis BINET  
Eddy LALLEMENT à Joël GABRIEL  
Karine LEBLANC à Véronique PEYTHIEU**

<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>: 19</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>: 15</b>
<b>Nombre de procurations</b>	<b>: 3</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>: 18</b>

**Est élue secrétaire de séance Madame Sylviane BENTZ**

-----

La séance est ouverte à dix-neuf heures trente minutes sous la présidence de Monsieur Denis BINET, Maire.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 8 avril 2021.  
Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

***L'Ordre du Jour suivant est adopté à l'unanimité  
sans une question supplémentaire.***



**AFFAIRES FINANCIERES**

Remboursement des consommations énergétiques – Logement du complexe sportif  
 Frais de participation des communes extérieures au RASED  
 Tarification columbarium et plaques au jardin du souvenir  
 Travaux Porte de Bourgogne – Mission de maîtrise d'œuvre  
 Trottoirs au Grand Etang – Mission de maîtrise d'œuvre

**PERSONNEL**

Création d'un emploi permanent d'ATSEM – Ecole d'Hiraumont

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

Règlement d'utilisation des Casemates de l'Arsenal  
 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Année 2020

**INFORMATIONS**

Liste des dépenses engagées conformément à la délégation  
 Mapping des 23 et 24 juillet 2021  
 Terrasses

\* \* \*

<b>AFFAIRES FINANCIERES</b>
-----------------------------

Votants : 18  
 Pour : 18  
 Contre :  
 Abstention(s) :

**DELIBERATION N° 51-2021 : REMBOURSEMENT DES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES – LOGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF**

**Rapporteur : Mme Sylviane BENTZ**

Vu les relevés des consommations d'eau, d'électricité et de gaz du logement au complexe sportif Les Gras Près pour la période de juin 2020 à juin 2021, à savoir 1 892,75 €,

Considérant que le locataire a déjà versé une avance totale de 1 834,78 €,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- en juin 2021, le versement du solde de **57,97 €**
- de demander, à compter de septembre 2021, une avance mensuelle de **200 € par mois.**

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 52-2021 : FRAIS DE PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AU RASED**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. le Maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de procéder au recouvrement des sommes dues auprès des autres communes, comme suit :

- AUVILLERS LES FORGES :	887 hab. x 0,087 € =	<b>77,17 €</b>
- BOURG-FIDELE :	877 hab. x 0,087 € =	<b>76,30 €</b>
- ETEIGNIERES :	511 hab. x 0,087 € =	<b>44,46 €</b>
- SIGNY LE PETIT :	1 243 hab. x 0,087 € =	<b>108,14 €</b>
- MAUBERT FONTAINE :	1 102 hab. x 0,087 € =	<b>95,87 €</b>
- RENWEZ :	1 732 hab. x 0,087 € =	<b>150,68 €</b>
- HARCY :	517 hab. x 0,087 € =	<b>44,98 €</b>
- SORMONNE :	558 hab. x 0,087 € =	<b>48,55 €</b>
- RIMOGNE :	1 405 hab. x 0,087 € =	<b>122,23 €</b>

A titre d'information, pour la commune de ROCROI, le montant des frais de fonctionnement s'élève à : 2 336 hab. x 0.087 € = **203,23 €**.

Autorise Monsieur le Maire à émettre les titres de recettes correspondants et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 53-2021 : TARIFICATION COLUMBARIUM ET PLAQUES AU JARDIN DU SOUVENIR**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s)

**Rapporteur : Bruno BOQUET**

Vu l'installation d'un columbarium au cimetière, ainsi que de plaques au Jardin du souvenir,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de fixer les tarifs comme suit :

- **Columbarium : pour une case de 2 urnes**
  - Concession de 30 ans : 450 €
  - Concession de 50 ans : 700 €
- **Plaques pour le mur du souvenir (sans la gravure) :**
  - 60 € la plaque

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 54-2021 : TRAVAUX PORTE DE BOURGOGNE – MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte l'offre établie par le bureau d'études BET CHAMPEAUX – 08000 LES

AYVELLES, avec **un taux d'honoraires de 4,50 %**, soit un montant estimatif de **1 245,06 € HT**, pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de la Porte de Bourgogne.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 55-2021 : TROTTOIRS AU GRAND ETANG – MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte l'offre établie par le bureau d'études BET CHAMPEAUX – 08000 LES AYVELLES, avec **un taux d'honoraires de 4,50 %**, soit un montant estimatif de **1 326,46 € HT**, pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des Trottoirs au Grand Etang.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**PERSONNEL**

**DELIBERATION N° 56-2021 : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM – ECOLE D'HIRAUMONT**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : Brice FAUVARQUE**

Considérant qu'il est nécessaire pour les besoins du service, de créer un emploi permanent d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet avec une durée hebdomadaire de travail à 29,25/35<sup>ème</sup> au sein de l'école d'Hiraumont,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de créer un emploi permanent d'**Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1<sup>ère</sup> classe** relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet avec (29,25/35<sup>ème</sup>), **à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021**, pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- Assister le personnel enseignant en classe de maternelle pour la préparation et l'animation des activités pédagogiques,
- Accueillir des groupes d'enfants et leur proposer des activités pendant les temps périscolaires.

Dégage les crédits correspondants.

Autorise M. le Maire à procéder au recrutement et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES****DELIBERATION N° 57-2021 : REGLEMENT D'UTILISATION DES CASEMATES DE L'ARSENAL**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Après en avoir pris connaissance,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le règlement d'utilisation des Casemates de l'arsenal, tel qu'il est présenté et annexé à la présente délibération.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**DELIBERATION N° 58-2021 : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNEE 2020**

Votants : 18  
Pour : 18  
Contre :  
Abstention(s) :

**Rapporteur : M. Le Maire**

Vu l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir pris connaissance,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif, pour l'année 2020, annexé à la présente délibération.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**INFORMATION(S)****LISTE DES DEPENSES ENGAGEES CONFORMEMENT A LA DELEGATION**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble des élus la liste des dépenses engagées conformément à la délégation, à savoir :

Date	Désignation	Entreprises	Montant TTC
12/02/2021	Tondeuse Saint Nicolas	CAULLERY	1 586.15 €
11/05/2021	Matériels ouvriers	ROUSSEAU	337.08 €
12/05/2021	Fourniture ordinateur portable	IOBURO	720.28 €
17/05/2021	2 bacs galva	ALBATROS 08	300.00 €
18/05/2021	Fleurissement	ALBATROS	7 870.30 €
26/05/2021	Travaux éclairage Bastion du Dauphin	BOMBART	995.16 €
31/05/2021	Livres village préféré des français	UNI MEDIAS	137.15 €
01/06/2021	Feu d'artifice	EUROBENGALE	2 891.00 €
03/06/2021	Bal du 13.07.2021	DISCOPOWER	600.00 €
03/06/2021	Animation fête patronale	DISCOPOWER	600.00 €
04/06/2021	Remplacement contrôleur de la pompe à boue station épuration	VEOLIA	823.20 €
07/06/2021	Fourniture masques	WURTH	313.14 €
07/06/2021	Remplrt robinets puisage extérieurs vestiaires complexe sportif	ARDENNES PLOMBERIE CHAUFFAGE	430.16 €
07/06/2021	Dératisation nuisible complexe	SANEXCO	360.00 €
07/06/2021	Fourniture lampions torches 13 juillet	EUROBENGALE	335.46 €
07/06/2021	Fourniture chlorure ferrique station épuration	BRENNTAG	2 427.53 €

### **MAPPING DES 23 ET 24 JUILLET 2021**

Monsieur Le Maire informe le conseil que la communauté de communes « Vallées et Plateau d'Ardenne » va organiser sur la commune, un mapping (projection sur l'église) les 23 et 24 juillet 2021.

### **TERRASSES**

Monsieur Le Maire souhaite évoquer la sécurité de certaines terrasses.

En effet, la traversée de route pour accéder à la terrasse du Napoli, ainsi que celle de la Pizzeria est dangereuse.

Afin d'éviter tout accident, des bacs à fleurs seront installés sur les places de parking devant le Napoli et la Rue de la Pizzeria sera fermée à certains horaires.

**La séance du conseil municipal du 10 juin 2021 comprend  
les délibérations du n° 51-2021 au n° 58-2021.**

**L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à vingt-et-une heures et quinze minutes.**

**Ainsi fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.**

**Suivent les signatures**

BINET Denis		DURBECQ Muriel	
FAUVARQUE Brice		FAGIS Lysian	
BENTZ Sylviane		GALLET Candy	Absente
BOQUET Bruno		LALLEMENT Eddy	Absent
DA SILVA Jacinthe	Absente	LEBLANC Karine	Absente
GABRIEL Joël		LONGCHAMP Corinne	
ABDESSALEM Danielle		MAIRY Nathalie	
ARTISSON Damien		PEYTHIEU Véronique	
BOUQUIGNAUD Charles		PIERRON Guillaume	
DURBECQ Damien			